

Le Plan d'Épargne Retraite Individuel

GUIDE

Tout comprendre pour vous
orienter sur la route du PERI



Yvan Stolarczuk

Philippe Crevel

Sommaire

Les mots des Présidents	10
■ Pierre Geirnaert, Président d'AMPHITÉA	10
■ Jean-Pierre Thomas, Président du Cercle de l'Épargne	12
La retraite en France	15
■ Le système de retraite	16
■ L'épargne retraite en France	36
Le Plan d'Épargne Retraite	43
■ Les grands principes du PER	44
■ La vie du PER	49
■ Les versements et transferts sur un PER	53
■ La fiscalité et les prélèvements sociaux	61
■ Le décès de l'assuré et la fin du PER	66
Le Plan d'Épargne Retraite Individuel	69
■ Les associations souscriptrices du PERI	70
■ L'adhésion au contrat PERI	73
■ Les versements sur le PERI	77
■ La gestion financière du PERI	80
■ Les frais du PERI	84
■ Les cas de déblocage anticipés du PERI	88
■ L'achat de la résidence principale	91
■ La déductibilité fiscale	93
■ Les choix à faire au terme du contrat	99
■ Le traitement fiscal et social selon le type de sortie	105
■ En synthèse	107
Les mots pour le dire	109
Les sites incontournables	128
Remerciements	129



Les questions à se poser

LA RETRAITE EN FRANCE

15

Le système de retraite

16

- Quelles sont les origines du système de retraite français ? 16
- Comment notre système de retraite s'organise-t-il ? 17
- Comment notre système de retraite est-il financé ? 21
- Quels sont les défis auxquels le système de retraite doit faire face ? 23
- Comment les Français jugent-ils leur retraite et leur système de retraite ? 25
- Quel est le montant moyen des pensions en France ? 27
- Comment le pouvoir d'achat des retraités évolue-t-il ? 28
- Quel est le niveau de vie des retraités par rapport au reste de la population ? 29
- Quelles sont les perspectives pour le niveau de vie des retraités ? 31
- Quand et comment s'informer sur sa future retraite ? 32

L'épargne retraite en France

36

- Pourquoi se constituer une épargne retraite ? 36
- Comment l'épargne retraite s'est-elle organisée ? 37
- Que représente l'épargne retraite en France ? 38
- Pourquoi une réforme de l'épargne retraite a-t-elle été engagée avec la loi PACTE ? 41

LE PLAN D'ÉPARGNE RETRAITE

43

Les grands principes du PER

44

- Quelles sont les règles de fonctionnement du PER ? 44
- Après de qui souscrire un PER ? 47
- Comment le contrat peut-il être protégé en cas de défaillance de l'établissement ? 47
- Que signifie le « cantonnement » de l'épargne retraite ? 48

La vie du PER

49

- Comment se déroule la vie du PER ? 49
- Comment la capitalisation fonctionne-t-elle ? 50
- Comment modifier le(s) bénéficiaire(s) du contrat PER assurance ? 51
- En cas de divorce, que devient le PER ? 52
- Est-il possible de modifier l'âge du terme du contrat indiqué à l'adhésion ? 52

Les versements et transferts sur un PER	53
■ Comment alimenter un PER ?	53
■ Comment s'organise le transfert des produits d'épargne retraite vers le PER ?	54
■ Comment s'organise le reversement de sommes issues de l'assurance-vie ?	55
■ Faut-il garder les anciens produits d'épargne retraite ?	56
■ Quelles sont les caractéristiques du PER par rapport aux anciennes solutions d'épargne retraite ?	57
■ Comment choisir entre verser sur un contrat d'assurance-vie et sur un PER assurance ?	59

La fiscalité et les prélèvements sociaux	61
■ À quels moments la fiscalité et les prélèvements sociaux interviennent-ils dans le PER ?	61
■ Fiscalité et prélèvements sociaux sont-ils différents selon les compartiments alimentés ?	62
■ En cas de déblocage anticipé, comment l'épargne sera-t-elle taxée ?	63
■ En cas de déblocage pour l'achat de la résidence principale, est-il possible de lisser l'imposition dans le temps ?	65
■ Comment choisir entre la déductibilité fiscale au moment du versement et l'avantage fiscal à la sortie ?	65

Le décès de l'assuré et la fin du PER	66
■ Quelles sont les démarches à réaliser auprès de l'établissement gestionnaire du PER ?	66
■ Que se passe-t-il si le montant du PER au moment du décès est inférieur aux versements effectués ?	66
■ Que devient le PER en cas de décès de l'adhérent à la retraite ?	67
■ Quelle est la fiscalité applicable en cas de décès ?	67

LE PLAN D'ÉPARGNE RETRAITE INDIVIDUEL **69**

Les associations souscriptrices du PERI	70
■ Comment s'organise la gouvernance d'un PERI ?	70
■ Une association souscriptrice peut-elle demander la transformation des anciens contrats d'épargne retraite en PERI ?	71
■ Quelle différence entre un « transfert » et une « transformation » de contrat ?	72
■ Une association souscriptrice peut-elle changer d'assureur pour gérer son PERI ?	72

L'adhésion au contrat PERI	73
■ Qui peut contracter un PERI ?	73
■ Est-il possible de souscrire plusieurs PERI ?	73
■ Comment se déroule l'ouverture d'un PERI ?	74
■ Est-il possible de renoncer à un PERI après sa signature ?	75
■ Comment choisir entre un PERI assurance et un PERI bancaire ?	75
■ Quelles garanties peuvent être proposées en option ?	76
■ Est-il possible d'ouvrir un PERI au profit de ses enfants ?	76
Les versements sur le PERI	77
■ Quels conseils donner pour verser sur un PERI ?	77
■ En tant que TNS*, faut-il respecter des obligations de versements comme pour le contrat Madelin ?	78
■ Jusqu'à quand est-il possible de réaliser des versements sur un PERI ?	78
■ Combien faut-il verser pour sa retraite ?	79
La gestion financière du PERI	80
■ Comment choisir les fonds sur lesquels le PERI sera investi ?	80
■ Est-il possible de changer les critères de la gestion financière dans le temps ?	81
■ En cas de gestion libre, y a-t-il des options permettant de limiter les risques ?	82
■ Comment être informé de la performance de son épargne ?	83
■ Que signifie le «taux d'intérêt technique au plus égal à 0 %» ?	83
Les frais du PERI	84
■ Quels sont les principaux frais inclus dans un PERI ?	84
■ Existe-t-il d'autres frais dans les contrats ?	85
■ Quels sont, selon leur nature, les niveaux des frais pratiqués aujourd'hui sur le marché ?	86
■ Quelle différence entre les frais appliqués au contrat et les prélèvements fiscaux/sociaux ?	87
Les cas de déblocage anticipé du PERI	88
■ Est-il possible de récupérer l'épargne durant la phase de constitution ?	88
■ Les règles de déblocage sont-elles les mêmes dans tous ces cas ?	89
■ En cas de défaillance de son entreprise, un TNS peut-il récupérer son épargne par anticipation ?	89
■ Quels sont les impacts en matière de prélèvements fiscaux et sociaux en cas de déblocage anticipé ?	90

L'achat de la résidence principale	91
■ Quelle part de l'épargne est débloable en cas d'acquisition de la résidence principale ?	91
■ Quel sera le montant disponible pour ce déblocage ?	91
■ Y a-t-il des exceptions à ce déblocage ?	92
■ Quelles sont les conséquences si le projet immobilier n'aboutit pas ?	92
La déductibilité fiscale	93
■ Quel est l'avantage fiscal applicable aux versements ?	93
■ Combien est-il possible de déduire sur les versements ?	93
■ Une personne sans activité peut-elle déduire un versement de ses revenus imposables ?	95
■ Comment avoir connaissance des plafonds disponibles de déductibilité pour l'épargne retraite ?	96
■ L'enveloppe de déduction fiscale pour l'épargne retraite est-elle individuelle ou par foyer fiscal ?	97
■ L'avantage fiscal est-il une déduction ou une réduction d'impôt ?	97
■ Comment choisir entre déduction fiscale à l'entrée et avantage fiscal à la sortie ?	98
Les choix à faire au terme du contrat	99
■ À l'approche du terme du contrat, comment le titulaire doit-il s'informer pour connaître ses droits ?	99
■ Quelles sont les conditions pour débloquer le PERI au terme ?	99
■ Quelles sont les options possibles pour les sorties en rente du PERI ?	100
■ Comment l'adhérent doit-il choisir au terme la sortie la plus adaptée à sa situation ?	101
■ Quels sont les avantages et les inconvénients de la sortie en rente ou en capital ?	102
■ Comment l'assureur calcule-t-il le montant de la rente au terme ?	103
■ À la retraite, le titulaire peut-il continuer à verser sur un PERI ?	104
■ Est-il possible de continuer à verser sur son PERI et de réaliser, dans le même temps, des retraits ?	104
Le traitement fiscal et social selon le type de sortie	105
■ Quels sont les prélèvements en cas de sortie en rente ?	105
■ Quels sont les prélèvements en cas de sortie en capital ?	106
En synthèse	107
■ 10 points à retenir sur le PERI	107

Le Plan d'Épargne Retraite Individuel

GUIDE

Lancé fin 2019, le nouveau Plan d'Épargne Retraite (PER) permet de rassembler, dans un seul contrat, la quasi-totalité des produits d'épargne retraite existants. Ce louable travail de simplification d'un système jusque-là touffu et disparate est à la hauteur de l'enjeu : permettre aux Français de se constituer, à côté de leur retraite par répartition, une épargne retraite capitalisée venant compléter, par leur effort individuel, l'effort de la solidarité nationale.

Simple dans son principe, le PERI, volet individuel du PER, reste toutefois complexe, et pose souvent à l'épargnant de nombreuses questions sur son fonctionnement, sa portabilité, son alimentation, sa fiscalité, ses frais, ou encore ses modalités de sortie en rente ou en capital.

Rédigé par deux experts de l'assurance et de l'épargne, ce guide se veut pratique, didactique et pédagogique en répondant simplement aux questions que tout le monde se pose. Il entend ainsi participer au succès rencontré par le Plan d'Épargne Retraite Individuel chez les Français depuis son lancement.



Yvan Stolarczuk
Directeur d'AMPHITÉA

AMPHITÉA, association d'assurés, souscrit auprès d'AG2R LA MONDIALE au nom et au profit de ses adhérents des contrats répondant à leurs besoins de protection sociale et patrimoniale.

AMPHITÉA

Philippe Crevel
Directeur du Cercle de l'Épargne

Le Cercle de l'Épargne est un Centre d'études consacré à l'épargne, la retraite et la prévoyance.

LE CERCLE
DE L'ÉPARGNE

ISBN 978-2-9581350-0-3



9 782958 135003

Éditions DMR

20 €
Prix France TTC

LE PLAN D'ÉPARGNE RETRAITE INDIVIDUEL VOUS INTÉRESSE ? SUIVEZ LE GUIDE !

Comme de très nombreux Français, vous êtes interpellé par le PERI, ce Plan d'Épargne Retraite Individuel mis en place en 2019 pour encourager l'épargne retraite en France. Vous souhaitez mieux comprendre son fonctionnement et ses avantages, de manière claire et pédagogique.

Ce guide écrit par **Yvan Stolarczuk**, Directeur d'AMPHITÉA et **Philippe Crevel**, Directeur du Cercle de l'Épargne, deux spécialistes de l'assurance et de l'épargne, répond à toutes vos questions et vous accompagne dans vos choix.

Éditions DMR – 132 pages
Prix public : 20 € / Prix adhérent AMPHITÉA : 10 €
+ frais de port



POUR COMMANDER LE GUIDE

✉ Par mail : amphitea@amphitea.com

✉ Par courrier : DMR, 5 rue Cadet – 75009 Paris

☎ Par téléphone : 01 71 24 02 60